



Techniques et pratiques de soins

Réaliser les certificats de décès en tant qu'infirmier

Prochaines sessions :

- 1^{ère} session : 21 et 22 septembre 2026
- 2^{ème} session : 23 et 24 novembre 2026

Durée : 12 heures.

Lieu : classe virtuelle.

Nombre de participants : 12 personnes maximum.

Public visé : infirmier diplômé d'état (infirmier libéral ou salarié, infirmier en pratique avancée).

Prérequis : être titulaire du diplôme d'état depuis au moins 3 ans.

Tarif : 600 € net de taxes par participant. Pour toutes demandes de formation en intra, nous contacter.

Financement : individuel, employeur, formation susceptible d'être prise en charge par le FIF PL.

Indicateurs : indicateurs non connus à ce jour.

Renseignements, inscriptions et accessibilité pour les personnes en situation de handicap :

Nathalie Cafasso 06 79 02 40 18 ; formation@groupe-adene.com.

Accréditations : organisme de formation enregistré sous le numéro 91340724534 auprès du Préfet de la région Occitanie. Référencement DataDock sous le n° 0021404 et enregistrement ODPC sous le n° 3777. Obtention de la certification Qualiopi pour la réalisation d'actions de formation.

Objectifs

- Constater le décès et en reconnaître les signes cliniques.
- Maîtriser la rédaction du certificat de décès.
- Connaître le cadre légal juridique, réglementaire et administratif.

Formateurs

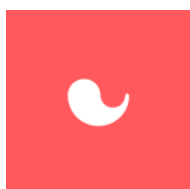
- Professeur Éric Baccino, chef du service de Médecine légale au CHU de Montpellier.
- Valérie Cardona, infirmière de médecine légale au CHU de Montpellier.

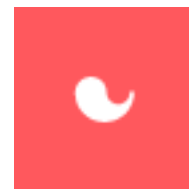
Modalités et supports pédagogiques

- Formation en classe virtuelle.
- Supports pédagogiques et bibliographie mis à disposition sur l'extranet participant.

Modalités d'évaluation des connaissances et de la satisfaction

- Évaluations initiale et finale des connaissances réalisée sous la forme d'un quiz dont la réussite est exigée pour valider la formation.
- Évaluation continue : tout au long du parcours de formation, l'apprenant aura à répondre à différentes questions formatives et réflexives qui lui permettront de consolider ses connaissances.
- Quiz d'évaluation de la satisfaction.





Programme de la formation

Mis à jour le 16/06/2026

Jour 1 : Statistique sur les causes de décès et examen clinique du processus mortel

- Présentation de l'expert-intervenant, introduction de la formation et des objectifs globaux.
- Quiz d'évaluation initiale des connaissances.
- Introduction générale :
 - Historique.
 - Cadre réglementaire.
 - Mortalité.
 - Les infirmiers en médecine légale.
- Obstacle médico-légal (le point de vue du médecin légiste) :
 - Certificat de décès.
 - Levée de corps et heure du décès.
 - Obstacle médico-légal.

Jour 2 : Administratif, juridique et système d'information

- Présentation de l'experts-intervenant, introduction de la 2^{ème} partie de la formation.
- Expérience pratique et point de vue de l'infirmier :
 - Expérimentation du 6 décembre 2023.
 - L'infirmier et la levée de corps.
 - L'infirmier et la rédaction du certificat de décès.
 - Les conséquences du certificat de décès.
- Quiz d'évaluation finale des connaissances.
- Quiz d'évaluation de la satisfaction.